

Infolettre

Les marchés

Bienvenue dans notre Infolettre – Édition Printemps 2023. Après un début d'année fort optimiste, le sentiment de confiance s'est légèrement rétracté en février, suite à une série de données économiques remettant en question le portrait rose dressé par les marchés en janvier. Même si l'inflation commence à montrer des signes de ralentissement, elle ne diminue pas au même rythme que ce qui était anticipé par les banques centrales.

Il y a quelques semaines, les attentes de hausse de taux d'intérêts au États-Unis ont remonté rapidement, dûes à des chiffres d'emploi forts, un rebond des dépenses de consommation, et une inflation persistante. Au 8 mars dernier, les perspectives étaient de 4 hausses de 0,25 % d'ici septembre prochain.

Mais voilà que l'annonce de l'effondrement de la Silicon Valley Bank (SVB) a grandement modifié le portrait. Les attentes de hausses de taux et le ton de la Fed ont rapidement changé en une semaine en passant de 4 hausses attendues de 0,25 % à une seule, ce qui apparaît plus positif pour les portefeuilles obligataires.

Cette « panique bancaire » classique n'est pas sans rappeler septembre 2008. Toutefois la situation est très différente actuellement et pour deux principales raisons. Premièrement, les agences gouvernementales sont intervenues avec rapidité pour protéger les épargnants, et deuxièmement les réglementations bancaires d'aujourd'hui sont nettement plus strictes, ce qui assure une meilleure capitalisation du secteur bancaire.



Bref, la volatilité est encore bien présente en ce début d'année, mais elle amène aussi de nombreuses opportunités. Nos gestionnaires gèrent activement les portefeuilles avec de fortes convictions, et ils se positionnent pour rebondir lors de la reprise et vous faire profiter de rendements attrayants à long terme.

Même si certaines journées ressemblent encore à l'hiver, il est certain que l'été et le soleil reviendront. D'ici là n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions, nous demeurons toujours aussi disponibles.



Saviez-vous que ?

Vente de voiture usagée et impôt ?

Cas fictif:

M. Larue possédait une voiture en location, dont le contrat s'est terminé en juillet 2022. À la fin de son bail, il avait la possibilité de racheter sa voiture pour un montant de 20 000 \$. Avec la flambée des prix des voitures usagées, il était conscient que la valeur de revente de son véhicule, très bien entretenu, était de beaucoup plus. Il a donc racheté sa voiture pour un montant de 20 000 \$ et l'a revendue pour un montant de 30 000 \$.

Il est allé rencontrer son comptable la semaine dernière pour faire préparer son rapport d'impôt, et il a eu toute qu'une surprise lorsque celui-ci lui a mentionné que le gain de 10 000 \$ devait être déclaré dans ses revenus.

Ce genre de transaction n'a habituellement aucune incidence fiscale puisque la valeur d'une voiture se déprécie généralement avec le temps. Mais l'année dernière fait exception.

La perte provenant de la vente d'un bien personnel, comme une voiture n'est pas déductible, cependant si un gain est engendré il est bel et bien imposable à 50 %.

Certains fiscalistes expliquent même qu'un particulier qui aurait acheté et vendu une voiture dans le seul but d'en tirer un profit, pourrait devoir s'imposer sur ce gain comme un revenu d'entreprise, soit l'inclure à 100 % dans ses revenus. Ils ne croient pas que le Revenu ira jusque-là, mais mieux vaut être averti!

Voici un article de La Presse qui explique davantage cette situation:

<https://www.lapresse.ca/affaires/2023-03-13/saison-des-impots/attention-aux-ventes-de-voitures-usagees.php>

Portraits de nos gestionnaires



David Matheson

David est le co-chef des investissements chez RPIA et il s'est joint à la firme en tant que gestionnaire de portefeuille en 2009 lors de sa création. Étant dans les premiers employés, il a joué un rôle déterminant dans le développement de la firme et dans la performance des portefeuilles. Il travaillait auparavant dans une grande banque canadienne où il était stratège d'investissement. David a commencé ses études en génie logicielle, mais a obtenu différentes désignations en finance et en droit.

David passe la plupart de son temps libre avec ses deux enfants. Plus jeune, il était passionné de Hockey et de Rugby. Son activité sportive actuelle est le Pilates. Sa famille étant originaire de la Nouvelle-Écosse, il adore la côte Est du Canada. Membre actif dans sa communauté, le bénévolat lui tient à cœur. Il a présidé la collecte de fonds annuelle « Covenant House's Champion's Sleep Out » et s'est porté volontaire en tant que mentor et superviseur sportif au « Toronto Youth Homeless Shelter ».



Joel Tillinghast

Diplômé du Wesleyan College et titulaire d'un MBA de Kellogg School of Management de la Northwestern University, le gestionnaire de portefeuille Joel Tillinghast a débuté sa carrière chez Fidelity dans les années 1980. Déterminé à vouloir travailler pour cette firme, M. Tillinghast raconte avoir obtenu un premier poste à la suite d'une série d'appels téléphoniques au bureau de Boston du légendaire gestionnaire Peter Lynch. Sa secrétaire croyant au départ qu'il était un simple agriculteur du Midwest, M. Tillinghast a été tellement insistant que Peter Lynch accepta une courte entrevue de cinq minutes avec lui et aussitôt, il fut engagé! En 1989, il devenait gestionnaire de son propre fonds mutuel aux États-Unis.

Joel Tillinghast est reconnu pour une éthique de travail exemplaire. Il se distingue par sa capacité à connaître sur le bout des doigts les documents et états financiers de toutes les entreprises qu'il regarde et surtout, par son travail constant et acharné. D'ailleurs, il n'est pas rare de le voir au bureau les soirs et les samedis.

Dans ses temps libres, M. Tillinghast adore la lecture. C'est aussi un passionné de plantes et de jardinage. Il compare cette passion avec celle de la gestion de l'argent. « Vous plantez une graine. Il faut du temps pour voir les résultats. Parfois, vous pouvez simplement contempler les plantes, et tant qu'elles ne hurlent pas pour l'eau ou le soleil, vous pouvez simplement en profiter et regarder. Mais elles ont besoin de désherbage, d'entretien et d'attention. »

Présent pour la communauté

La Banque Nationale soutien la Croix-Rouge canadienne

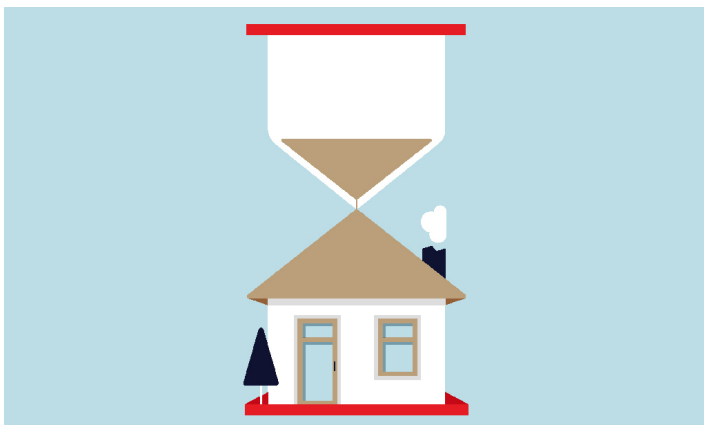
La Banque Nationale appuie les efforts humanitaires de la Croix-Rouge canadienne en Turquie et en Syrie.

Un don combiné de 585 000 \$ sera remis à l'organisme par les banques canadiennes pour appuyer les interventions de secours d'urgence et les efforts de rétablissement, ainsi que des activités de renforcement de la résilience dans les régions touchées.



**Croix-Rouge
canadienne**





Rembourser rapidement votre hypothèque, une bonne solution ?

Rembourser le prêt hypothécaire de votre bien immobilier peut s'étaler sur 25 ans ou plus. Certains propriétaires trouvent cette période très longue et décident d'opter pour un remboursement anticipé. Mais quels sont les avantages à choisir cette option et pourquoi devriez-vous l'étudier ? Voici nos conseils.

Pour plus d'information



Maude Provencher

B.A.A, Finance
Conseillère en gestion de patrimoine
819 751-6163
maude.provencher@bnc.ca



Maureen Batard

Associée en gestion de patrimoine
819 751-6160
maureen.batard@bnc.ca

Nos experts :



Ioav Bronchti

Notaire, planificateur successorale
Financière Banque Nationale



Vanessa Houghton

Planificatrice financière
Financière Banque Nationale



Christian Asselin

Conseiller en sécurité financière
Banque Nationale Assurances



© FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE. Tous droits réservés 2023.

Financière Banque Nationale – Gestion de patrimoine (FBNGP) est une division de la Financière Banque Nationale Inc. (FBN) et une marque de commerce appartenant à la Banque Nationale du Canada (BNC) utilisée sous licence par la FBN. FBN est membre de l'organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE) et est une filiale en propriété exclusive de la BNC, qui est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA : TSX).

Les informations contenues aux présentes proviennent de sources que nous jugeons fiables; toutefois nous n'offrons aucune garantie à l'égard de ces informations et elles pourraient s'avérer incomplètes. Les opinions exprimées sont fondées sur notre analyse et notre interprétation de ces informations et elles ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation ou une offre visant l'achat ou la vente des titres mentionnés aux présentes. Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles de la Financière Banque Nationale.

Les titres ou les secteurs d'investissement mentionnés aux présentes ne conviennent pas à tous les types d'investisseurs. Veuillez consulter votre conseiller en placement afin de vérifier si ces titres ou secteurs conviennent à votre profil d'investisseur et pour avoir des informations complètes, incluant les principaux facteurs de risques, sur ces titres ou secteurs. Le présent document n'est pas une analyse de recherche produite par le Service de recherche de la Financière Banque Nationale.

Les produits et services d'assurance sont fournis par le Cabinet d'assurance Banque Nationale inc. (CABN). CABN n'est pas membre du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE). Les produits d'assurance ne sont pas protégés par le FCPE.